

La chute de la foudre à Aventicum : une nouvelle inscription

Autor(en): **Frei-Stobla, Regula / Morel, Jacques**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de l'Association Pro Aventico**

Band (Jahr): **41 (1999)**

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-245929>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La chute de la foudre à *Aventicum*: Une nouvelle inscription

Regula FREI-STOLBA et Jacques MOREL

Résumé

En 1998, des recherches orientées ont abouti à la mise en évidence d'un nouvel ensemble cultuel dans la région du *Lavoëx*. C'est à cette occasion qu'a été exhumé de la démolition un fragment de seuil en grès dont la provenance exacte et par conséquent le contexte chronologique restent inconnus, portant une inscription commémorant la chute de la foudre.

La pierre atteste par son inscription *Fulg S C* le culte de la foudre et nous lisons *fulg(ur) s(-) c(onditum)*. Ce culte était très populaire dans les provinces de la Gaule (un témoignage a été trouvé aussi à Bernex GE), mais la formule est *fulgur diuum conditum* («la foudre de Jupiter y a été ensevelie»). Le développement de la lettre *S* pose donc des problèmes. On peut lire *Summanium* ou *Sacrum*. Toutefois, nous écartons la lecture *Summanium* («dédié à Summanus, au dieu de la nuit», car on peut difficilement supposer que les habitants d'Avenches connaissaient cette divinité italique très archaïque. C'est pourquoi nous préférons la lecture *sacrum* et nous traduisons «la foudre sacrée a été enfouie». Or, cette tournure (*fulgur sacrum*) elle aussi, n'est attestée qu'en Italie; ainsi l'inscription confirme une fois de plus la romanisation profonde de la cité des Helvètes.

Zusammenfassung

Anlässlich der planmässigen Ausgrabungen, die 1998 in der Flur Au Lavoëx zur Entdeckung eines neuen Heiligumsbezirkes geführt haben, kam in der Zerstörungsschicht ein Teil einer Türschwelle zum Vorschein. Leider bleibt bislang unbekannt, zu welchem Gebäude und aus welchem chronologischen Zusammenhang der Stein ursprünglich gehört haben könnte.

Der Stein trägt eine Weihinschrift gefunden worden, die das rituelle Begräbnis eines Blitzes bezeugt. Die Inschrift lautet *Fulg S C*, aufzulösen in: *Fulg(ur) S(-) c(onditum)* «der Blitz - ist begraben». Blitzinschriften sind in Gallien sehr häufig (auch Bernex GE), allerdings mit der Formulierung *fulgur diuum conditum* («der Blitz des Jupiter ist hier begraben»). Im Neufund kann *S(-)* als *S(ummanium)* oder *S(acrum)* gelesen werden, da für beide Abkürzungen Parallelen, jeweils aus Rom und Italien, vorliegen. *S(ummanium)* «dem Gott des nächtlichen Himmels zugehörig» ist jedoch auszuschliessen, da diese altitalische Gottheit in Avenches wohl kaum bekannt war. So wird *S(acrum)* zu lesen sein («der heilige Blitz ist hier begraben»); auch diese Formel ist nur in Italien bezeugt und belegt die starke Romanisierung von Avenches.

Contexte de la découverte

Les fouilles spectaculaires effectuées en 1998 dans la région du Lavoëx¹ ont non seulement révélé un nouveau complexe religieux important, sis en marge du sanctuaire du Cigognier et du théâtre romain, mais elles ont aussi mis au jour un précieux document épigraphique. Il s'agit d'une inscription votive gravée sur un seuil de grès fragmentaire² qui est apparu lors du dégagement de la fermeture orientale d'un grand enclos, à la hauteur des niches extérieures qui scandent sa portion sud (fig. 1). Le contexte de sa décou-

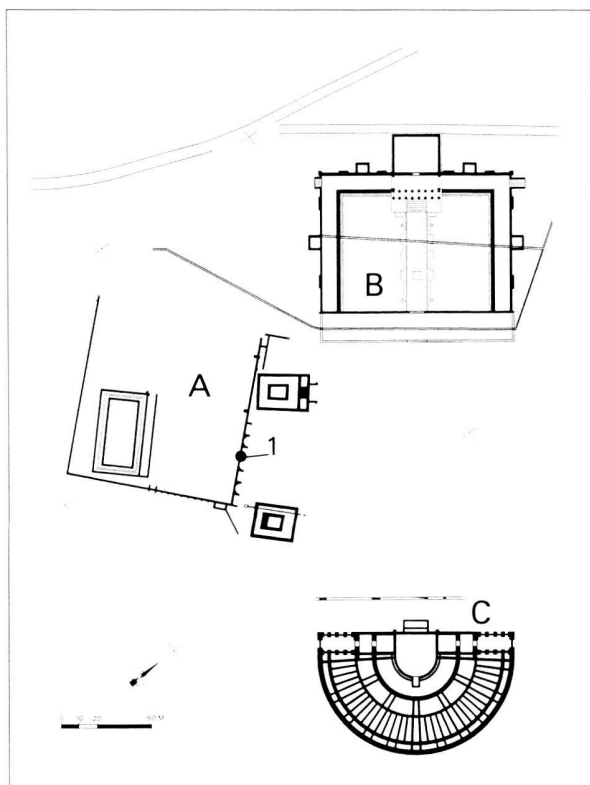


Fig. 1. Extrait du plan archéologique d'Aventicum, région du Lavoëx. A: nouveaux temples et enclos ouest. B: sanctuaire du Cigognier. C: théâtre romain. 1: lieu de découverte du fragment de seuil. Dessin J.-P. Dal Bianco, MRA.

verte, dans les niveaux supérieurs du fossé de récupération du mur d'enclos³, ne permet malheureusement pas de déterminer l'emplacement originel de ce seuil, ni de sa chronologie. Un examen attentif du bloc laisse à penser que l'inscription qui se trouve sur l'une des bordures latérales du seuil, partie en principe encastrée dans la maçonnerie, a été gravée lors de la réutilisation de la pièce architecturale en tant que pierre ou stèle votive.

¹ Cf. Jacques MOREL, Chronique des fouilles archéologiques 1998, *BPA* 40, 1998, p. 213-218.

² Inv. 98/10645-12.

³ Le mobilier céramique et numismatique associé aux couches de démolition du mur d'enclos s'inscrit dans une large fourchette chronologique allant du I^{er} s. ap. J.-C. au IV^e s. ap. J.-C.

La dalle de seuil

Celle-ci a été taillée dans un grès coquillier à cailloux roulés et à litage parallèle. Outre la trace accidentelle laissée par la pelle mécanique au moment de la découverte, la pierre comporte plusieurs zones dégradées sur toutes ses faces.

Les dimensions du bloc sont les suivantes: 82 cm de long, 50 cm de large et une épaisseur variant entre 13 et 16 cm. S'il est possible de restituer la largeur du seuil (fig. 2), la tâche est en revanche plus ardue pour sa longueur; on peut tout au plus constater que son extrémité

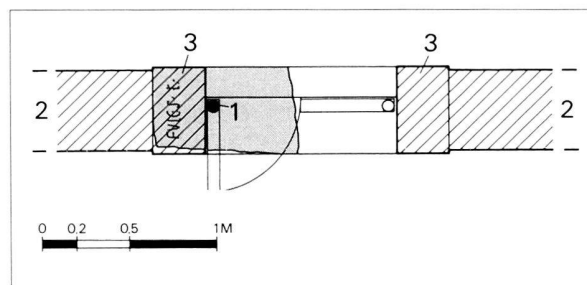


Fig. 2. Proposition de restitution schématique du seuil dans sa position originale. En gris, le fragment conservé; l'inscription se trouve ici sur une partie de la dalle encastrée dans la maçonnerie. 1: crapaudine. 2: mur. 3: chambranle. Dessin J.-P. Dal Bianco, MRA.

tronquée est fortement délitée et érodée, témoignant de l'ancienneté de la cassure. La face inférieure du bloc elle non plus n'est pas conservée. On peut supposer que l'état de dégradation de cette dalle résulte probablement en grande partie de son extraction du mur de façade du bâtiment qu'elle équipait. On note également l'absence de toute trace de liant au mortier de chaux sur le fragment conservé.

La présence du trou de crapaudine, pièce métallique recevant le pivot de la porte (fig. 2,1) ne laisse aucun doute quant à l'identification du bloc. Cette cavité cylindrique, de 7 cm de diamètre et profonde de 6 cm, se situe à l'angle intérieur du seuil que déterminent les ressauts de la marche d'entrée (17 cm de large) et de la bordure latérale (29 cm de large). Une fois mise en œuvre, cette dernière se trouvait encastrée dans le mur (fig. 2,2) et sa surface plane a également pu servir d'appui à un chambranle (fig. 2,3). Ceci semble ici confirmé par la légère différence de niveau (1,5 cm) constatée entre marche et bordure. Une trace apparente marque en outre la limite entre ces deux parties (fig. 5).

L'inscription

C'est donc sur une partie non visible du bloc que se trouve l'inscription en question. Ce constat écarte en principe l'idée qu'elle puisse être contemporaine de l'utilisation du seuil. Il ne resterait alors que deux solutions: soit l'inscription est antérieure à la taille du seuil qu'il faut dans ce cas considérer comme le réemploi d'une dalle votive, soit elle a été gravée après extraction de tout ou partie du seuil,

ce qui suppose sa réutilisation comme pierre votive. Nous avons du mal à imaginer le premier cas de figure, ceci avant tout pour deux raisons : d'une part, le bloc ne présente aucune trace de son éventuelle transformation en seuil et aucune particule de mortier de chaux ou d'un quelconque liant n'a été décelée dans le creux des lettres ; d'autre part, les dimensions de la dalle votive présumée nous semblent disproportionnées en regard du texte dont l'entier se trouverait alors abrégé et confiné dans l'extrémité supérieure de la dalle.

Bien qu'en l'absence de preuve infaillible, ces observations font plutôt pencher en faveur de la deuxième hypothèse. On pourrait ainsi envisager que ce fragment de seuil a été récupéré et partiellement réenfoui pour servir de stèle votive ; n'aurait alors été visible que la bordure sur laquelle se trouve centré le texte commémorant l'impact de la foudre. Des investigations exhaustives envisagées à moyen terme dans ce secteur apporteront peut-être de plus amples informations sur l'emplacement exact consacré et le rituel dont a fait l'objet ce phénomène céleste. Pour l'instant, rien ne permet de dater l'inscription ; on pourrait imaginer qu'elle ait été gravée au II^e ou au III^e s. ap. J.-C.



Fig. 3. Avenches/Au Lavoëx. Fragment de dalle de seuil en grès coquillier avec inscription FULG S C. Inv. 98/10645-12. Photo M. Kaufmann, MRA.

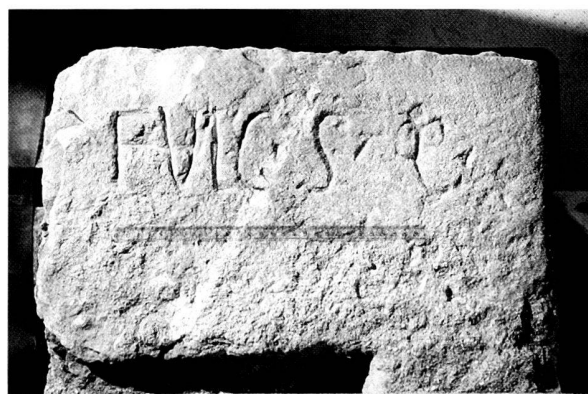


Fig. 4. Avenches/Au Lavoëx. L'inscription FULG S C gravée sur l'une des bordures latérales du seuil. Inv. 98/10645-12. Photo M. Kaufmann, MRA.

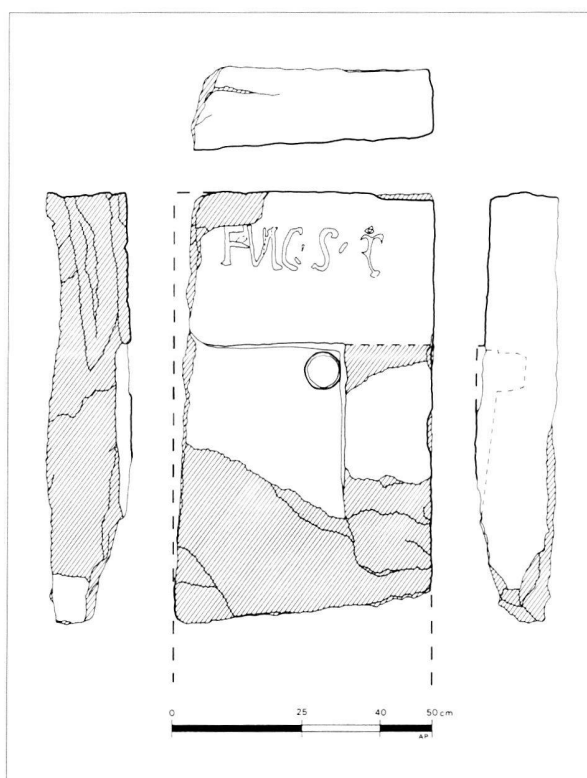


Fig. 5. Avenches/Au Lavoëx. Fragment de dalle de seuil en grès coquillier avec inscription FULG S C. Inv. 98/10645-12. Dessin C. Chevalley – A. Pantet, MRA.

La reconstitution du texte⁴ (fig. 3-5)

La pierre porte un texte bref situé dans la zone supérieure. L'inscription occupe une seule ligne et est bien lisible. La hauteur des lettres est de 7 cm. On remarque des points de séparation :

⁴ Cette inscription a été présentée par R. Frei-Stolba à l'occasion de l'assemblée générale de l'ARS à Yverdon, le 5 novembre 1999. La soussignée remercie vivement Anne Bielman, Lausanne, qui a bien voulu revoir la rédaction française de son texte.

FULG S C

Apparat critique:

Dernière lettre du premier mot: au premier abord, on pourrait hésiter entre *C* et *G*. Cependant, un agrandissement photographique (fig. 4) montre très clairement que le lapidaire a gravé en deux temps la lettre *G*: il d'abord écrit la lettre *C*, puis a rajouté à celle-ci un trait oblique détaché de la courbe inférieure du *C*. La forme de cette lettre la rapproche de cette écriture⁵.

La dernière lettre de la ligne, *C*, frappe par les ornements qui embellissent la courbe supérieure à gauche et à droite. Nous nous sommes demandé si l'inscription n'avait pas fait l'objet d'une retouche⁶. Comme nous ne pouvons étayer cette supposition, nous laissons ce point en suspens.

Commentaire

Fulg(ur) – c(onditum)

Le premier mot, même abrégé, laisse entrevoir le contexte dans lequel il faut insérer la nouvelle inscription avenchoise. En effet, la syllabe *fulg* ne peut renvoyer qu'à *fulgur* ou à *fulgus* («la foudre»), les deux formes du mot étant attestées⁷. Or, de nombreuses inscriptions, trouvées pour la plupart en Gaule Narbonnaise, mentionnent la foudre et attestent que l'on a consacré des lieux où la foudre est tombée. La formule usuelle en toutes lettres, dit: *dium fulgur conditum* («la foudre divine a été enterrée ici») ⁸. Profitant d'une nouvelle trouvaille de ce type à Saint-Geoire-en-Valédaine (Isère), Bernard Rémy et André Buisson ont récemment dressé un bilan de ces documents qui témoignent de la popularité du culte de la foudre dans les provinces de la Gaule⁹: ce ne sont pas moins de 21 attestations auxquelles s'est ajoutée tout récemment une inscription retrouvée à Arles¹⁰. En outre, il ne faut pas non plus oublier que la nouvelle inscription d'Avenches ne constitue pas le

premier document en Suisse consacré à ce phénomène. En effet, en 1972 a été découvert à Bernex, à l'intérieur du mur d'enceinte de la villa romaine, un fragment portant également une inscription dédiée à la foudre. Daniel Paunier l'a publiée¹¹ et le texte restitué se lit comme suit: *diu(om) | ful(gur) | c(onditum)*. Faut-il en conclure que la nouvelle inscription d'Avenches n'apporte rien de nouveau?

Non, car l'inscription s'avère plus complexe que ne le laisse deviner sa brièveté. Elle sort du cadre de la Gaule et permet de lier les inscriptions des provinces de la Gaule à celles provenant de Rome et d'Italie¹².

Le texte est donc: *FULG S C*

Le premier mot *Fulg* se lit sans doute *fulg(ur)*. La liste établie par B. Rémy et A. Buisson suggère pour le développement de la dernière lettre *C* le mot *c(onditum)*, en référence aux documents parallèles écrits en toutes lettres. On peut citer, à titre d'exemple, l'inscription de Cavaillon (*fulgur conditum*) ou celle de Laudun (Gard) qui contient les mêmes mots¹³. On doit donc lire avec certitude *c(onditum)* sur l'inscription d'Avenches.

Un seul problème demeure dans le texte avenchois: celui du développement de la lettre *S* au milieu de la ligne: les 21 inscriptions concernées qui proviennent de la Gaule Narbonnaise ne présentent guère de variations: le texte est soit *fulgur conditum*, soit *fulgur diuom conditum*, abrégé *FDC*¹⁴. On rencontre aussi la même formule légèrement modifiée en *di(u)um fulgur conditum*¹⁵, que l'on a restitué également sur le fragment trouvé à Bernex¹⁶. Aucune de ces trois formules n'éclaire l'inscription avenchoise dans laquelle la lettre centrale est sans conteste un *S*, et non un *D*. Il faut donc chercher ailleurs le développement de l'abréviation.

Comme c'est souvent le cas en épigraphie, il n'y a pas de solution unique. On peut développer la lettre *S* de deux manières: *S* = *Summani* ou *Summanium* ou alors *S* = *Sacrum*. Les deux développements sont attestés; toutefois, nous penchons pour la seconde version¹⁷.

⁵ La soussignée doit à Michael A. Speidel, Berne, cette observation dont elle le remercie vivement. Cf. M. A. SPEIDEL, *Die römischen Schreiftafeln von Vindonissa. Lateinische Texte des militärischen Alltags und ihre geschichtliche Bedeutung (Veröffentlichungen der Gesellschaft Pro Vindonissa 12)*, Brugg, 1996, p. 32-33 (vue d'ensemble sur les lettres employées).

⁶ Cette hypothèse nous a été suggérée par Stefan Oelschig, Osnabrück. On pourrait en effet lire à la lumière rasante les lettres *HIC S E*, mal écrites; les fioritures de la dernière lettre *C* pourraient appartenir à l'inscription originale. Cette lecture ne pouvant être assurée et les opinions divergeant à son propos, nous avons laissé ce point en suspens.

⁷ Cf. *TLL*, VI, 1, col. 1517-1520.

⁸ Les textes de la Gaule Narbonnaise sont peu variés et pour la plupart écrits en toutes lettres: *fulgur conditum*, *dium fulgur conditum*, *fulgur diuom* et *FDC*, cf. *infra*, note 9.

⁹ B. RÉMY et A. BUISSON, Les inscriptions commémorant la chute de la foudre dans les provinces romaines de la Gaule. A propos d'un nouveau document découvert à Saint-Geoire-en-Valdaine (Isère), *Revue archéologique Narbonnaise* 25, 1992, p. 83-104.

¹⁰ B. RÉMY, M. HEIJMANS, Une nouvelle inscription commémorant la chute de la foudre à Arles (Bouches-du-Rhône), *ZPE*, 128, 1999, p. 253-256. Le texte adopte le formulaire simple: *Fulgur/dium*.

¹¹ D. PAUNIER, Une inscription lapidaire dédiée à la foudre trouvée à Bernex, *Genava* 21, 1973, p. 287-295.

¹² Il y a, selon nous, deux courants de recherche concernant les attestations de la foudre: le premier est celui – bien connu – des auteurs qui éditent les inscriptions trouvées en Gaule et aux alentours; un second courant qui traite des trouvailles en Italie, notamment dans les années 1941-1951, est beaucoup moins connu, peut-être parce que les intitulés des articles concernés n'apparaissent pas toujours pertinents. Pour la bibliographie, cf. *infra*, note 21.

¹³ Cavaillon (*CIL* XII, 1047 = RÉMY et BUISSON, p. 91-92, n° 4): *fulgur | conditum*. Laudun (*CIL* XII, 2769 = RÉMY et BUISSON, p. 97-98, n° 12): *fulgur | conditum*.

¹⁴ Cf. RÉMY et BUISSON, tableau à la p. 88: Vaison (p. 93-94, n° 6); Andance (p. 96, n° 10); Le Puy (p. 96-97, n° 11).

¹⁵ Selon RÉMY et BUISSON, p. 88, deux cas seulement sont connus: l'inscription de Bernex (cf. *supra*, note 11) et celle de Saint-Geoire-en-Valdaine (p. 84): *dium | fulgur | conditum*.

¹⁶ Cf. *supra*, note 11. On pourrait également lire, cf. PAUNIER, p. 289: *diu(m) ful(gur) | c(onditum)*.

¹⁷ La soussignée remercie vivement M. Hans Lieb, Schaffhouse, de ses renseignements précieux.

Fulgur summanium et le dieu Summanus

Dans les sources littéraires qui livrent des renseignements sur le culte de la foudre à Rome, les auteurs anciens parlent de deux sortes de foudre : celle qui frappe de jour et celle qui frappe de nuit¹⁸. Celle du jour est consacrée à Jupiter Fulgur tandis que l'autre était l'émanation de Summanus ou Jupiter Summanus, dieu de la nuit. Un passage de Festus illustre ces remarques¹⁹ :

FESTUS (p. 229 M. = p. 254 L) : *Provorsum fulgur appellatur quod ignoratur noctu an interdiu sit factum. Itaque Iovi Fulguri et Summano fit, quod diurna Iovis, nocturna Summani fulgura habentur.*

Voilà donc dans le contexte de la foudre et du culte de la foudre un mot qui commence par la lettre S, à savoir *Summanus*. En outre, *Summanus* – le dieu de la nuit – et l'adjectif correspondant *Summanium* ne sont pas seulement attestés par des textes littéraires, mais aussi par des inscriptions²⁰. Celles-ci, quoique beaucoup plus rares, se réfèrent au culte de la foudre tombée de nuit. Nous nous proposons de reprendre ici le dossier des inscriptions mentionnant la foudre nocturne, en tenant compte des renseignements fournis par Carlo Pietrangeli, auteur d'un article très bien documenté sur les *Bidental*, les endroits consacrés après avoir été frappés par la foudre. Cet article est malheureusement passé inaperçu et les corrections qu'il applique à certaines inscriptions du *CIL* n'ont pas trouvé d'écho²¹. De plus, une inscription trouvée à La Turbie, au-dessus de Monaco et simplement mentionnée par C. Pietrangeli, est demeurée inédite. Soulignons encore que les sept pierres inscrites proviennent toutes, à une exception près, de Rome, ce qui constitue un fait remarquable.

1. *CIL*, VI, 206 : *fulgur | sum(manium) | condit(um)*²².

De cette inscription découverte au milieu du siècle passé, on ne connaît que le texte, les données archéologiques qui auraient dû l'accompagner étant perdues²³.

¹⁸ Pour le culte de la foudre, on se réfère à DAREMBERG-SAGLIO II, Paris, 1887, p. 1352-1360, s.v. *fulmen* (G. FOUGERES) ; J. MARQUARDT, *Le culte chez les Romains*, t. 1, Paris, 1889, p. 312-314 ; G. WISSOWA, *Religion und Kultus der Römer*, Munich, 1912, p. 120-123. Les inscriptions relatives à la foudre sont énumérées dans le *Dizionario Epigrafico* III, Rome, 1922, p. 325-334, s.v. *fulmen* (L. Cesano), en particulier, p. 333-334.

¹⁹ Pour les autres passages concernant le dieu Summanus, cf. *infra*.

²⁰ On notera qu'un adjectif *summanus*, -a, -um n'a jamais existé, contrairement au développement proposé pour *CIL*, VI, 206. Ainsi également B. GARCIA HERNANDEZ, *Summanus I: el enigmatico dios del fulgur nocturno*, *Emérita*, 60, 1992, p. 57-69 et *Summanus II: su identidad divina*, *Emérita*, 60, 1992, p. 205-215. La soussignée remercie Hans Lieb de lui avoir communiqué cette référence.

²¹ C. PIETRANGELI, *Bidental*, *Atti della Pontificia Accademia Romana in Archaeologia, Rendiconti*, XXV-XXVI, 1949-1950 ; 1950-1951 (paru en 1951), p. 37-52 = *AE*, 1953, 23. La référence à cette notice est due à l'amabilité de Hans Lieb que la soussignée remercie vivement. L'article est primordial pour comprendre le problème du culte de la foudre. Malheureusement, les éditeurs de l'*AE* n'ont pas remarqué que C. Pietrangeli avait relu l'inscription de La Turbie en offrant ainsi un document supplémentaire sur la foudre, (cf. *infra*). Le lemme « Bidental » dans *Der Neue Pauly*, 2, 1997, col. 648 (D. Briquel) ne renvoie pas à C. Pietrangeli.

2. *CIL*, VI, 30879 : *fulgur | summani(um)*²⁴.

Les éditeurs ne mentionnent ni les dimensions ni d'autres aspects extérieurs de cette table de marbre trouvée dans les thermes de Dioclétien.

3. *CIL*, VI, 30880 : *summanum fulgur | conditum*²⁵.

Ces deux lignes sont inscrites sur une table de marbre de petites dimensions²⁶. L'objet a été trouvé au XIX^e s. sur l'Esquilin.

C'est d'ordinaire à ces trois documents que l'on se réfère lorsqu'on traite de la foudre de nuit, *fulgur summanium*. Toutefois, il existe d'autres attestations moins connues ; elles ont été réunies par A. Maiuri²⁷, A.W. Van Buren et C. Pietrangeli.

4. *CIL*, VI, 29835 : *f(ulgur) s(ummanium) c(onditum)*²⁸.

Il s'agit d'une grande plaque de marbre retrouvée à la Via Cernaia ; l'inscription a été relue par A.W. Van Buren et C. Pietrangeli²⁹.

5. *CIL*, VI, 29836 = *AE*, 1953, 23 : *f(ulgur) c(onditum s(ummanium)*³⁰.

Cette plaque a été découverte dans la cour du palais Pio près d'une statue d'Hercule, le soi-disant Hercule Mastai. Le contexte archéologique serait celui d'une inhumation rituelle (*bidental*) d'objets touchés par la foudre³¹.

²² Nous suivons le développement proposé par C. Pietrangeli, p. 39. Les éditeurs du *CIL* ont lu *Fulgur Summani*, c'est à dire qu'ils ont choisi le substantif du dieu. La lecture du *CIL* est passée dans d'autres manuels et ouvrages, comme p. ex. dans *RE* IV, A, 1931, col. 897-898 (St. Weinstock) où sont énumérées sous le lemme de *Summanus* (dieu), les inscriptions *CIL* VI, 206 ; 30879 ; 30880.

²³ C. PIETRANGELI, *op. cit.*, p. 40 et note 19, mentionne que cette plaque (?) se trouvait alors (1951?) au palais Rondanini.

²⁴ Cf. *supra*, note 21.

²⁵ *ILS* 3059. Les éditeurs suggèrent que la table date du II^e s. ap. J.-C.

²⁶ C. PIETRANGELI, *op. cit.*, p. 40, note 20 : 27,5 x 27,5 cm.

²⁷ A. MAIURI, *Fulgur conditum*, *Rendiconti della R. Accademia di Napoli* 21, 1941, p. 53-72 (l'auteur réunit les trouvailles de Pompéi) ; ces informations proviennent du compte-rendu de C. PIETRANGELI, *Bullettino del Museo dell' Impero romano* 13, 1942, p. 54-55 ; cf. en outre une inscription simple mentionnant *fulgur*, également trouvée à Pompéi, *Notizie degli Scavi* 7, 1946, p. 121, n° 335.

²⁸ Première édition de R. LANCIANI, *Bullettino Comunale di Roma*, 1878, p. 101, n° 19.

²⁹ A. W. VAN BUREN, *New Items from Rome*, *American Journal of Archaeology* 45, 1942, p. 451-475, en particulier p. 468-471, et C. PIETRANGELI, *op. cit.*, p. 44 ; pour la discussion concernant la lecture *s(acrum)* ou *s(ummanium)*, cf. *infra*. Dimension de la plaque : 79 x 78 cm.

³⁰ Plaque de travertin triangulaire, trouvée en 1864. Cf. W. HELBIG, *Führer durch die Sammlung der klassischen Altertümer in Rom I*, Berlin, 1899, p. 194, n° 306 et C. PIETRANGELI, *op. cit.*

³¹ Pour les *bidental*, cf. C. PIETRANGELI, *op. cit.* D'après les photos prises au moment de la découverte, (août 1864), l'auteur essaie p. 44-52 de reconstituer ce *bidental* qui comprenait la statue d'Hercule et qui était recouvert par un monument dont la façade portait l'inscription *F S C* (cf. la reconstruction, p. 51).

6. *AE*, 1948, 83: *fulgur(ur) | condit(um) | summanium*³².

Petite plaque de marbre provenant du Viale Giotto, portant la même inscription sur les deux faces.

7. Inédit. La Turbie sur Monaco. C. Pietrangeli, *op. cit.*, p. 39, note 18, corrigeant la lecture de J. Formigé, Le Trophée des Alpes (La Turbie), Suppl. à *Gallia* II, Paris, 1949, p. 46³³, lit:

(fulgur) s(summanium).

C'est une petite plaque trouvée dans les environs du Trophée des Alpes; J. Formigé, qui ne donne pas de précisions sur le contexte des fouilles, l'a considéré comme un fragment d'une inscription funéraire³⁴.

En parcourant cette liste, on remarque que les témoignages sont de valeur inégale: les numéros 3, 6 et 7 attestent en toutes lettres le *fulgur summanium*, tandis que le numéro 2 nous laisse hésiter entre le nom et l'adjectif (*Summani* ou *summanium*); en revanche, les autres inscriptions (n^{os} 1, 4 et 5) ont été développés par les éditeurs³⁵. Cependant, les attestations énumérées ci-dessus sont en nombre suffisant pour que l'on puisse proposer la lecture suivante du texte avenchois:

fulgur(ur) | s(summanium) | c(onditum)

avec la traduction: «La foudre de nuit a été enfouie».

Nous disposons de quelques renseignements sur cette divinité purement romaine et très ancienne. Le dieu Summanus, une divinité proche de Jupiter, voire identifiée avec lui³⁶, avait son temple à Rome dans les environs du Cirque Maxime³⁷. F. Coarelli retrace l'histoire du temple selon les données littéraires: le dieu Summanus dont le nom rappelle la position la plus haute du soleil (*summus – summanus*)³⁸, a été introduit, selon la légende, par Tite Tatius. Son temple fut inauguré durant la guerre contre Pyrrhos au III^e s. av. J.-C.³⁹ et fut touché une fois par la foudre en 197

av. J.-C.⁴⁰. Selon la tradition retenue par Pline l'Ancien⁴¹, les rites liés à Summanus étaient très archaïques; on parle aussi d'une représentation du dieu (buste?) en argile⁴². *Summanus* était donc une divinité très ancienne, vénérée principalement à Rome et, d'après un seul témoignage, également aux confins de l'Italie, à La Turbie. Faut-il admettre qu'à Avenches, le dédicant de cette inscription aurait connu ce dieu de vieille souche romaine et commémoré ainsi la chute de la foudre? Ce n'est pas impossible. Toutefois, il existe une seconde possibilité de lecture qui nous paraît plus aisée.

Fulgur sacrum

De prime abord, on résoudrait volontiers *S* en *s(acrum)* et nous avons d'emblée songé à cette solution au début de notre travail. Il est cependant moins aisé de produire des attestations épigraphiques⁴³. Carlo Pietrangeli, le seul auteur qui s'est occupé d'une manière approfondie de tous les documents trouvés en Italie et qui témoigne du culte de la foudre⁴⁴, mentionne pourtant deux exemples sans équivoque:

a) *CIL*, XI, 1024. Inscription trouvée à *Brixellum* peu avant 1704, aujourd'hui disparue⁴⁵:

Sacrum | publicum | fulguris.

On ne connaît pas les dimensions de la pierre.

b) *AE*, 1927, 114. *Mevania* en Ombrie⁴⁶:

Sacr(um) fulgur(ur) condit(um).

Il s'agit d'une grande stèle de marbre (150 x 80 cm) percée d'un trou en son centre. L'éditeur suppose que le trou marque l'endroit où l'on a enseveli la foudre⁴⁷.

Ces deux documents attestent qu'on pouvait faire accompagner le substantif *fulgur* par l'adjectif *sacrum*. On notera que ces deux documents ne proviennent pas de Rome même mais de régions italiennes. A ces deux témoignages épigraphiques, il faut ajouter un texte littéraire d'un intérêt tout particulier. Il s'agit des scholies de Lucaïn concernant un passage (l, 607) où le poète décrit la confusion de la population et les rites accomplis par des prêtres à l'arrivée de César. Lucaïn esquisse par ces mots le rite de *fulgur condere*, «d'ensevelir la foudre»:

³² C. PIETRANGELI, *Bullettino del Museo dell' Impero Romano* XIII, 1942, p. 54-55.

³³ Comme C. Pietrangeli l'écrit, l'interprétation correcte de cette inscription mal publiée remonte à A.W. Van Buren.

³⁴ J. Formigé ne publie pas de photo, mais il donne les dimensions du document: 29 x 37,5 cm; hauteur des lettres: 7,5 cm.

³⁵ A.W. VAN BUREN, *op. cit.*, p. 471, et C. PIETRANGELI, *op. cit.*, p. 44, choisissent la lecture *(fulgur) s(summanium)* au lieu de *(fulgur) s(acrum)* mais sans apporter de preuves décisives.

³⁶ Cf. également PLINE, *Hist. nat.* 2, 138: *Romani duo tantum ex is servauere, diurna attribuentes Iovi, nocturna Summano, rariora sane eadem de causa frigidioris caeli.*

³⁷ *Lexicon Topographicum Urbis Romae*, E. M. STEINBY (éd.), Rome, 1999, vol IV, p. 385-386, F. COARELLI.

³⁸ Ainsie E. et A. PROSDOCIMI, *Summanus e Angerona: una solidarietà strutturale nel calendario romano*, dans *Etrennes de septantaine*. Travaux de linguistique et de grammaire comparée offerts à Michel Lejeune, Paris, 1978, p. 199-207.

³⁹ Une inscription très archaïque sur une stèle du III^e s., aujourd'hui conservée à Milan, témoigne du trésor appartenant à ce dieu: *CIL*, I², 2922b: *poplica ex aidi Sumani*, «(stèle) don public, (provenant) du temple de Summanus».

⁴⁰ TITE-LIVE, 32, 29, 1.

⁴¹ PLINE., *Hist. nat.*, 29, 57.

⁴² Cf. G. RADKE, *Die Götter Altitaliens*, Münster, 1979, 2^e éd., p. 295, s.v. *Summanus*. Pour l'*imago dei*, cf. *CIC. divin.* I, 16; *LIV., perioch.* 14.

⁴³ Tout au début, avec Hans Lieb, nous inclinions à écarter cette solution puisque nous n'avons pas trouvé d'inscriptions attestant la formule *fulgur sacrum*.

⁴⁴ Cf. *supra*, note 21. Sa liste se trouve à la p. 40.

⁴⁵ *Brixellum* (aujourd'hui Bressello) est une colonie romaine située sur le Pô.

⁴⁶ R. PARIBENI, *Notizie degli Scavi*, 1925, p. 205. *Mevania*, en Ombrie, était un municipe d'une certaine grandeur, situé sur la *Via Aemilia*, aujourd'hui Bevagna.

⁴⁷ C. PIETRANGELI, *op. cit.*, p. 42.

LUC., *De bello civili*, I, 606: ... *Arruns dispersos fulminis ignes/colligit et terrae maesto cum murmure condit,*

(«Arruns = l'Etrusque rassemble les feux épars de la foudre et les ensevelit dans la terre en murmurant de sinistres paroles»).

Et le scholiaste commente:

SCHOL. *Ad Luc.* I, 607 (éd. Endt): *colligitur enim fulgur et conditur; est autem in hisdem locis, ubi F S C videris scriptum, id est fulmen sacrum conditum.* («en effet, on rassemble les foudres et on les ensevelit. Il y a dans ces lieux (des pierres) où tu vois les lettres F S C, c'est à dire la foudre sacrée a été ensevelie.»).

En d'autres mots, pour le scholiaste de Lucain qui nous est d'ailleurs inconnu⁴⁸, les abréviations *F S C* constituaient une indication tout à fait courante et il comprenait sans hésitation leur signification. Que le scholiaste entende *F* comme *fulmen* et non comme *fulgur* ne devrait pas trop nous étonner; le mot *fulmen* est très proche de *fulgur*⁴⁹. Aussi est-il permis de conclure que le scholiaste connaissait

de vue des inscriptions ne contenant que les trois lettres *F S C*. Dans notre liste (cf. *supra*, nos 4 et 5), nous avons suivi la lecture proposée par A.W. Van Buren et par C. Pietrangeli en lisant *f(ulgur) s(unmanium) c(onditum)*, mais il est évident que cette lecture n'est pas assurée et qu'on pourrait aussi bien développer – notamment dans l'inscription n° 4 – *f(ulgur) s(acrum) c(onditum)*.

Retournons à l'inscription d'Avenches. Il nous paraît préférable de lire sur cette pierre *fulg(ur) s(acrum) c(onditum)* et de traduire «La foudre sacrée a été ensevelie».

Certes, cette tournure n'est attestée qu'en Italie, mais elle était plus accessible que la précédente formule puisqu'elle ne demandait pas une connaissance approfondie de divinités archaïques enracinées à Rome même. Par le texte *fulg(ur) s(acrum) c(onditum)*, l'inscription d'Avenches se détache des inscriptions relatives à la foudre trouvées en gaule Narbonnaise. Elle confirme une fois de plus les liens culturels et cultuels étroits qui rattachaient le matériel épigraphique d'Avenches au milieu italique⁵⁰. C'est un nouveau témoignage de la profonde romanisation de la cité des Helvètes.

⁴⁸ Pour les grands problèmes que posent les scholies de Lucain, cf. dernièrement Sh. WERNER, On the history of the *Commenta Bernensia* and the *Adnotationes super Lucanum*, *Harvard Studies in Classical Philology* 96, 1994, p. 343-368, et J. RAMMINGER, Quellen und Genese der Scholien und Glossen zu Lukan, *Pharsalia* 2, 355-371, *Hermes* 114, 1986, p. 479-490.

⁴⁹ Cf. *TLL*, VI, 1, col. 1518, 11; les anciens essayaient de saisir les nuances entre *fulmen* et *fulgor*.

⁵⁰ Pour ne citer que deux exemples trouvés récemment: 1) R. FREI-STOLBA, *Livilla dea. Mit einem Betrag von Martin BOSSERT*, *ASSP* 73, 1990, p. 125-132 (inscription funéraire attestant une consécration d'une femme) et 2) le graffiti mentionnant une date, cf. R. FREI-STOLBA, Dienstag, den 2. April... n. Chr. – zu einem ungewöhnlichen Datum aus Aventicum, *AS*, 16, 1993, p. 128-133.

